

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2792)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 344

présenté par
M. Sirugue

ARTICLE 2

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« doit veiller à favoriser »

le mot :

« favorise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.